COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 25 juin au 1er Juillet 2016

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

Le Secrétaire général de la COI en tournée dans la région…….4

- **Le Secrétaire Général sur le Départ : <L'Indianocéanie dans le dictionnaire >**
- **Diplomatie – De l'Estrac devient commandeur**
- **Visite du Secrétaire général de la COI à La Réunion**
- **La der de Jean-Claude de l'Estrac à La Réunion**
- **Jean Claude de l'Estrac en visite dans l'île**
- **Le Secrétaire général de la COI en visite à Madagascar**
- **Tournée en Indianocéanie…le Secrétaire général de la COI en visite à Madagascar**
- **Jean Claude de l'Estrac affiche sa satisfaction**
 COI : Jean Claude de L'Estrac en tournée d'Adieu
- **Hery Rajaonarimampianina reçoit Jean Claude de l'Estrac, Sg de la Coi**
- **Jean Claude de L'Estrac on farewell tour**
- **« La COI mieux connue dans le monde », de l'Estrac fait ses adieux aux Seychelles**

Connectivité aérienne……16

- **Alliance Vanille : l'avancée positive de partenariat dans l'Océan Indien**
- **Alliance Vanille : Les premières avancées concrètes un an seulement après sa création**
- **Un Pass pour voyager : L'Alliance Vanille des compagnies aériennes veut un ciel plus connecté**
-
- **Inter Iles Air rejoint l'Alliance Vanille**

Connectivité numérique en Indianocéanie.....27

- **INDIANOCÉANIE—À MADAGASCAR: Installation prochain d'un câble à très haut débit dans la région**
- **Dossier : Indian Ocean Network : Un forum dédié à l'économie numérique**
- **Troisième câble optique signature d'un accord**
- **« Indian ocean network » - Développer l'économie numérique**
- **Un nouveau câble à très haut débit dans l'océan indien.**
- ***Océan Indien : Nouveau câble à très haut débit en Indianocéanie : accord conclu***
- **Indian ocean network – un nouveau câble régional à très haut débit pour bientôt**
- **Bientôt un nouveau câble sous-marin dans l'océan indien**
- **Indian Ocean Network – Cap sur l'économie numérique**
-
- **Câble à très haut débit: six opérateurs de la région se lancent**
- **Le nouveau câble très haut débit, Metiss, bientôt dans l'océan Indien**

Energie Renouvelable.....37

- **ÉNERGIES RENOUVELABLES : Le CEB accorde son aval au parc éolien de Roches-Noires**

Le Secrétaire général de la COI en tournée dans la région

Le Quotidien de la Réunion - Vendredi 24/06/2016

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN: LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LE DÉPART

« L'Indianocéanie dans le dictionnaire »

La Commission de l'océan Indien change de tête le mois prochain. Le Mauricien Jean-Claude de l'Estrac cède sa place au Comorien Hamada Madi. Retour avec le futur ex-secrétaire général de la COI, actuellement en tournée d'adieux, sur ses quatre années passées à la tête de l'organisation régionale.

– M. de l'Estrac, quel est le but de votre tournée d'adieu ?

– Le secrétaire général de la COI est au service des États. J'ai souhaité faire le point avant de partir avec tous ceux qui sont les représentants des États et avec nos partenaires financiers et techniques. J'étais récemment en Europe, à Paris, où j'ai rencontré le nouveau directeur général de l'Agence française de développement qui est un de nos principaux partenaires sur un certain nombre de projets, un partenaire avec lequel nous voulons bâtir une coopération encore plus étroite à l'avenir, dans le cadre des activités susceptibles d'être menées avec le financement du Fonds vert pour le climat. La COI souhaite profiter de l'expérience de l'AFD pour nous aider à accéder à l'accréditation auprès du Fonds vert, un des principaux fonds susceptible d'aider les petits états insulaires à s'adapter aux problèmes de changement climatique.

– L'Union européenne reste le principal partenaire de la COI…

– C'est pour cela que je suis parti ensuite sur Bruxelles. Nous avons signé avec l'UE un accord sur le financement du 11e Fonds européen sur la période 2015-2020. Nous espérons mobiliser entre 120 et 150 millions d'euros de financement pour des projets déjà identifiés. Nous avons trouvé un accueil positif puisqu'en tant qu'organisation régionale, la COI est un bon élève. Nous sommes l'organisation qui a le plus haut niveau d'absorption des financements, à plus de 80 %.

– Quels sont ces projets ?

– Ils sont connus, ce sont des projets structurants qui courent sur plusieurs années, dont la connexion aérienne. La COI a été un facilitateur dans ce dossier. Nous avons mené des études et je pense que nous avons convaincu les compagnies aériennes qu'elles ont intérêt à mutualiser leurs moyens.

Une compagnie régionale pour tous

– Il y a également la création d'une compagnie aérienne régionale…

– Le premier objectif validé par le Conseil des ministres de la COI demande aux compagnies de travailler ensemble pour obtenir une connexion aérienne quotidienne entre chacune de nos îles. À long terme, il y a le projet de création d'une compagnie aérienne « low cost » régionale. Le dossier avance. Le projet est porté notamment par le Conseil régional de La Réunion. Une première étude a été faite par Air Mauritius. J'imagine que cette étude va être partagée avec les autres.

Deux idées se heurtent. Les compagnies peuvent imaginer créer elles-mêmes une compagnie « low cost », c'est une ambition légitime. Jadis Air Austral s'est positionnée comme la compagnie de la région. Air Mauritius a des ambitions de cette nature. Mais pour la COI, une compagnie régionale doit être régionale dans son ADN, c'est-à-dire qu'elle doit faire la place à toutes les compagnies de la région, dans son principe, dans son capital, dans sa stratégie. Toutes les compagnies de la région doivent s'y retrouver pour assurer la desserte intrarégionale, mais ça n'exclut pas de connecter la région avec d'autres régions. C'est un projet fort qui rejoint la stratégie touristique « Îles Vanille » qui n'a un avenir que si l'alliance vanille, celle des compagnies aériennes, facilite la connectivité. Bruxelles nous aide sur ce dossier.

– En matière de connectivité numérique aussi ?

– Pour la connectivité numérique, nous sommes à la veille d'un accord pour l'installation d'un troisième câble optique sous-marin pour mieux connecter la région. Six opérateurs de la région se sont positionnés, un septième devrait s'y joindre.

L'intérêt est de faire un projet commun car c'est un financement considérable, à condition de se mettre d'accord sur la nécessité que ce ne soit pas un nouveau monopole et que ça soit attractif pour les investisseurs potentiels dans le domaine des Tic. Les chambres de commerce de la région se réunissent à Madagascar les 24 et 25 juin sur cette question.

Histoire commune

– Le dossier « sécurité alimentaire » avance-t-il ?

– Je préfère le terme de « souveraineté alimentaire ». La question des normes se pose dans le cadre de ce projet. Nous ne voulons pas faire des normes au rabais car les produits ont vocation à être exportés à l'international également. Dans le cadre de ma tournée, je reviens de Rome où j'ai eu des discussions avec la direction de la FAO. Des financements sont mobilisés pour la mise en place de ce projet nommé Presan pour « programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnel ».

Et nous avons déjà signé avec Madagascar un accord de siège qui permet à la COI d'y installer une unité de coordination. Nous importons de la viande d'Inde par exemple alors que Madagascar en produit. Mais aussi du riz, des grains, du maïs. Maurice en exporte 50 000 tonnes chaque année d'Argentine. Mais il faut aussi répondre aux questions de logistique, de stockage, de commercialisation et de circuit. Ce projet est énorme.

Il porte sur cinq ans pour un montant de 150 millions de dollars et a été présenté à Abidjan lors de la conférence internationale de la FAO. Nous sommes dans la phase d'installation. Des experts de la FAO vont y participer. Il pourrait y avoir une participation réunionnaise. Nous avons discuté avec le Conseil départemental pour une mise à disponibilité de certains nombres de techniciens de la Réunion dans l'encadrement de cette unité de coordination et de suivi du projet.

– De quoi êtes-vous le plus fier lors de votre passage à la tête de la COI ?

– C'est d'avoir créé l'Indianocéanie.

– Même si le mot est toujours difficile à prononcer…

– Plus on le prononcera et plus ça deviendra facile. L'Indianocéanie est un rêve de poète. C'est le Mauricien Camille de Rauville qui a créé ce néologisme dans les années soixante. Au cours d'un colloque à Madagascar, il a évoqué l'« indianocéanisme » qu'il a défini comme un nouvel humanisme au cœur de l'océan Indien. Des années plus tard, à La Réunion, il y a eu des « indianocéaniens » avant l'heure comme Paul Hoarau qui a beaucoup écrit sur la question. Monseigneur Aubry aussi évoque fréquemment l'Indianocéanie.



Jean-Claude de l'Estrac.

– Pourquoi l'Indianocéanie ?

– Quand je suis arrivé à la COI, j'ai constaté que la perception de l'extérieur vis-à-vis de nous était essentiellement géographique. On nous identifiait comme les îles du sud-ouest de l'océan Indien comme si notre existence n'était due qu'à notre géographie.

En réalité ce n'est pas tant la géographie qui nous réunit. Il y a une histoire commune, une culture partagée. Je suis heureux de constater aujourd'hui que le mot a été approprié par les institutionnels, les universitaires, les politiques. Je rêve d'une entrée dans le dictionnaire. Le mot dit ce que nous sommes, il dit notre identité. Il y a même, j'ose le mot, une civilisation indianocéanique qui aurait quelques leçons à offrir au monde notamment en termes de diversité ou de résolution des conflits.

– Quels conflits évoquez-vous ?

– Regardez aux Comores, nous avons inventé la présidence tournante, un système politique innovant dans lequel tous les Comoriens se sont retrouvés. Certes ce n'est peut-être pas la formule idéale. Maurice a réglé ses problèmes de diversité culturelle avec un système où tout le monde se retrouve, le « best loser system ».

– Certains prétendent que ça divise les Mauriciens…

– C'est faux, nous sommes tous Mauriciens. Il y a des gens qui veulent aller plus vite que la musique et qui estiment que ce système mis en place il y a 50 ans a fait son temps. Peut-être. Mais il permet à tout un chacun, y compris les petites minorités qui pourraient se sentir marginalisées, d'être représenté.

– La COI n'est-elle pas soumise à la France ?

– La COI n'est pas un cheval de Troie de la France. Je n'ai pas senti la France vouloir s'imposer. Elle peut être maladroite parfois mais tous nos États sont soucieux de préserver leur souveraineté. Jusqu'à mon arrivée, le chargé de mission de la France venait de France. Il est aujourd'hui désigné par le Conseil régional. C'est un changement significatif. Nous avons fait valoir que la France est membre de la COI au titre de La Réunion. C'est dans l'acte d'adhésion.

– La COI reste tout de même un espace francophone. Est-ce que ça ne ferme pas la porte à d'autres territoires ?

– Nous ne fermons la porte à personne. Sur le projet de la sécurité maritime, nous travaillons avec le Kenya et la Tanzanie. Sur la surveillance des pêches, nous travaillons avec le Mozambique.

La France, Mayotte et les Comores

– Ce ne sont pas des membres de la COI…

– Pour être membre, c'est autre chose. La COI entend conserver son identité. Nous avons créé un statut d'observateur et le premier pays admis, c'est la Chine. Et le haut-commissaire indien m'a fait part de l'intention de l'Inde d'être observateur. Le Sri Lanka avait fait la même demande par le passé.

– Quelle a été votre plus grande frustration à la tête de la COI ?

– C'est de n'avoir pas pu faire évoluer la commission en communauté. Des questions politiques ont bloqué ce processus. Les représentants des Comores craignaient à tort que ce passage ouvre la voie à une adhésion de Mayotte. Ce n'était pas possible du fait des statuts de la COI puisque toute nouvelle adhésion se décide à l'unanimité.

– La question de Mayotte, île revendiquée par les Comores, est-elle évoquée au sein de l'organisation ?

– La question de Mayotte n'est pas du tout débattue. La COI a la sagesse de dire qu'un contentieux entre deux États membres doit rester de l'ordre du bilatéral. Nous avons tous notre Mayotte au sein de la COI. Madagascar pourrait y évoquer les Éparses, Maurice Tromelin mais ça serait l'éclatement de la COI. Cela dit, au regard de ce qui se passe actuellement à Mayotte, la COI ne pourra pas longtemps se taire.

Surtout lorsque des problèmes de dignité humaine se posent dans un espace où la valeur principale est celle de la solidarité. Et du respect des droits humains. La solution des problèmes de Mayotte se trouve aux Comores. Nous devons soutenir les Comores. Le nouveau secrétaire général connaît cette question, il a été l'un des négociateurs des accords de Paris. Il a une légitimité à évoquer cette question que n'avait peut-être pas un secrétaire général mauricien.

– Il ne fera sans doute pas preuve d'objectivité…

– Il défendra la position des Comores, oui, mais c'est celle de tous les autres pays de la COI, sauf de la France. Sur le plan du droit international, il n'y a pas de débat. Ce qui s'est passé n'est pas accepté par les Nations Unies et l'Union africaine. Je l'ai souvent dit aux Français, les autres pays sont solidaires des Comores. Il faut trouver un consensus. La présence française à Mayotte est un état de fait, mais pas un état de droit au niveau international. Il y a toujours des évolutions possibles. Je ne désespère pas qu'il y ait une fenêtre d'opportunité que les Français ont intérêt à saisir. Le nouveau président comorien est un homme pragmatique.

– Peut-on imaginer une libre circulation des personnes dans la région ?

– C'est un objectif. Mais nous ne sommes pas encore une région intégrée. On parle de coopération régionale. À terme il faut viser une plus grande intégration régionale, notamment sur le plan de la mobilité qui doit se faire sans discrimination ni préjugés. On vient de très loin, on a progressé et on a de grandes ambitions. La première étape pourrait être la mise en place dans les aéroports d'un couloir « Commission de l'océan indien » réservé aux ressortissants de la région. C'est tout simple et ça participe à cimenter nos relations.

Plus d'autonomie pour La Réunion

– La COI est née en 1982. Comment la voyez-vous dans trente ans ?

– Tout dépendra de ce que nos États veulent. Je ne suis pas à l'aise aujourd'hui avec la situation qui fait que l'ensemble des projets qui profitent à nos États sont financés par des bailleurs. Si nos États n'acceptent pas d'investir dans leur propre patrimoine, la COI risque de connaître des jours troubles. D'autant plus que le fonds européen de développement s'arrête en 2020, une date charnière car c'est la fin des accords de Cotonou. Les prochains accords qui lieront l'Europe aux ACP seront probablement très différents.

Le groupe ACP tel qu'il existe risque d'éclater, les critères à l'aide au développement risquent d'être modifiés. Ce qui m'inquiète c'est que l'Europe est bien organisée alors qu'au niveau des pays ACP, il n'y a pas encore de véritable analyse. Et les Européens sont aujourd'hui prêts à aider dans la mesure où les pays s'aident eux-mêmes.

– Comment avez-vous ressenti votre échec à accéder à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie en 2014 ?

– Je raconte cette campagne dans un livre qui sortira bientôt. Il y aura beaucoup de révélations, mais je ne peux rien dire par rapport à mon éditeur parisien. Ce n'est pas revanchard, je fais le point sur cette campagne.

– Vous allez régler vos comptes ?

– Je ne règle pas mes comptes, les comptes sont faits.

– La Réunion a-t-elle aujourd'hui besoin de plus d'autonomie ?

– C'est un vrai enjeu. La Réunion ne peut échapper à un certain nombre de questions. C'est dans tous les esprits. J'entends parler d'autonomie et de respect de l'identité réunionnaise, que l'on évoque la présidence de l'université ou des postes dans l'administration. Ces questions-là sont dans la tête des Réunionnais et je ne suis pas sûr qu'on est en train d'apporter les réponses appropriées. Pourtant c'est le mouvement de l'Histoire.

Propos recueillis par Frédéric BANC

Diplomatie – De l'Estrac devient commandeur

28.06.2016

Gratitude. C'est ce qu'a souhaité témoigner à l'endroit de Jean Claude de l'Estrac, secrétaire général(SG) de la Commission de l'océan Indien (COI), Béatrice Atallah, ministre des Affaires étrangères. Alors qu'il entame une tournée dans les îles membres de la COI pour marquer la fin de son mandat à la tête de cette organisation, de passage à Madagascar, l'ancien journaliste a été décoré du titre de commandeur de l'ordre national, en remerciement de son apport non seulement pour l'organisation régionale, mais aussi pour son rôle dans le processus de sortie de crise de Madagascar.

La chef de la diplomatie a également rappelé l'appui du secrétaire général de la COI durant la présidence malgache de cette organisation. Un soutien qui a abouti à l'acquisition par la Grande île de l'hébergement du centre régional de fusion des informations maritimes, et la mise en marche du projet de faire de Madagascar le grenier de l'océan Indien, matérialisé dans un premier temps par la mise en place d'une unité régionale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Fervent défenseur de « l'indianocéanie », Jean Claude de l'Estrac est aussi l'initiateur du renforcement de connectivité aérienne entre les pays membres de la Commission, par le biais du projet « Alliance vanille ». Dans sa prise de parole hier, le SG de la COI a insisté sur l'importance de la stabilité en faisant notamment référence à la conjoncture délétère qui pèse sur la Grande île actuellement. Tout en réagissant à l'attentat de Mahamasina et à l'accord de principe entre Madagascar et le fonds monétaire international (FMI) sur la facilité élargie de crédit (FEC), Jean Claude de l'Estrac soutient, « Ça c'est un préalable ». Selon le SG de la COI, le retour des bailleurs « n'est pas une fin en soi, (…) les bailleurs à la limite est un palliatif (…) Mais, l'objectif final n'est pas le bailleur, ce sont les investisseurs locaux ou étrangers, ceux qui seront dans l'optique de créer des entreprises et des emplois. Et là, il y a deux préalables, le premier (…) est la question de l'infrastructure, de l'énergie, des routes, de l'eau, de la connectivité aérienne, et de la desserte maritime. Ensuite, c'est la stabilité politique. Les conflits existent où que l'on aille, mais dans un pays démocratique, ces divergences s'expriment via les institutions ».

G.F.R.

http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/diplomatie-de-lestrac-devient-commandeur/

Diplomatie : De l'Estrac fait « Commandeur»

28 JUIN 2016



Les deux diplomates recevant hier la reconnaissance du gouvernement malgache.

Jean Claude de l'Estrac et Artanto Salmoen Wargadinata, respectivement secrétaire général de la COI (Commission de l'Océan Indien) et Chargé d'affaires de l'ambassade de l'Indonésie, sont arrivés au terme de leur mission à Madagascar. Exprimant sa reconnaissance envers eux, le gouvernement malgache, à travers la ministre des Affaires Etrangères Atallah Béatrice, les a élevés au rang de « Commandeur de l'Ordre National Malagasy ». C'était à la fois une cérémonie de remise de distinction honorifique et d'adieu pour les deux diplomates. Jean Claude de l'Estrac était à la tête de la Commission de l'Océan Indien pendant quatre ans. Artanto Salmoen Wargadinata a fait le même nombre d'années à Madagascar en tant que Chargé d'affaires à l'ambassade de l'Indonésie. Le secrétaire général de la COI a joué un rôle majeur dans le processus de sortie de crise à Madagascar. D'après la ministre Atallah Béatrice, Jean Claude de l'Estrac était parmi les artisans du « Ni…Ni… » aux Présidentielles de 2013.

R. Eugène

http://www.midi-madagasikara.mg/politique/2016/06/28/diplomatie-de-lestrac-commandeur/

Diplomatie – De l'Estrac devient commandeur

28.06.2016

Gratitude. C'est ce qu'a souhaité témoigner à l'endroit de Jean Claude de l'Estrac, secrétaire général(SG) de la Commission de l'océan Indien (COI), Béatrice Atallah, ministre des Affaires étrangères. Alors qu'il entame une tournée dans les îles membres de la COI pour marquer la fin de son mandat à la tête de cette organisation, de passage à Madagascar, l'ancien journaliste a été décoré du titre de commandeur de l'ordre national, en remerciement de son apport non seulement pour l'organisation régionale, mais aussi pour son rôle dans le processus de sortie de crise de Madagascar.
La chef de la diplomatie a également rappelé l'appui du secrétaire général de la COI durant la présidence malgache de cette organisation. Un soutien qui a abouti à l'acquisition par la Grande île de l'hébergement du centre régional de fusion des informations maritimes, et la mise en marche du projet de faire de Madagascar le grenier de l'océan Indien, matérialisé dans un premier temps par la mise en place d'une unité régionale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.Fervent défenseur de « l'indianocéanie », Jean Claude de l'Estrac est aussi l'initiateur du renforcement de connectivité aérienne entre les pays membres de la Commission, par le biais du projet « Alliance vanille ». Dans sa prise de parole hier, le SG de la COI a insisté sur l'importance de la stabilité en faisant notamment référence à la conjoncture délétère qui pèse sur la Grande île actuellement. Tout en réagissant à l'attentat de Mahamasina et à l'accord de principe entre Madagascar et le fonds monétaire international (FMI) sur la facilité élargie de crédit (FEC), Jean Claude de l'Estrac soutient, « Ça c'est un préalable ».
Selon le SG de la COI, le retour des bailleurs « n'est pas une fin en soi, (…) les bailleurs à la limite est un palliatif (…) Mais, l'objectif final n'est pas le bailleur, ce sont les investisseurs locaux ou étrangers, ceux qui seront dans l'optique de créer des entreprises et des emplois. Et là, il y a deux préalables, le premier (…) est la question de l'infrastructure, de l'énergie, des routes, de l'eau, de la connectivité aérienne, et de la desserte maritime. Ensuite, c'est la stabilité politique. Les conflits existent où que l'on aille, mais dans un pays démocratique, ces divergences s'expriment via les institutions ».

G.F.R.

http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/diplomatie-de-lestrac-devient-commandeur/

Visite du Secrétaire général de la COI à La Réunion

- Le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Jean Claude de l'Estrac, était en visite à La Réunion du 20 au 22 juin, dans le cadre de sa tournée de fin de mandat.

Il s'est entretenu avec Dominique Sorain, Préfet de La Réunion et Didier Robert, sénateur et président de la Région Réunion. Il a également été reçu au Conseil départemental par Daniel Gonthier, vice-Président délégué à la Coopération régionale et internationale.
Lors de ses entretiens, le Secrétaire général a souligné l'importance d'approfondir davantage encore l'intégration de La Réunion à sa région naturelle, l'Indianocéanie. II a également fait valoir la place qu'occupe déjà cette région française au sein de la COI et de ses projets en rappelant combien l'expertise réunionnaise est mobilisée et valorisée.
La relation COI-Réunion prend notamment corps dans les domaines suivants :
• Connectivité aérienne
Le Pdg d'Air Austral, Marie-Joseph Malé, président du comité stratégique des compagnies aériennes institué en 2014 sous l'égide de la COI, a joué un rôle central dans la création de l'Alliance Vanille, officiellement lancée en septembre 2015. L'Alliance Vanille réunit Air Austral, Air Madagascar, Air Mauritius, Air Seychelles. La visite du Secrétaire général de la COI à Saint-Denis a d'ailleurs coïncidé avec la réunion, le 22 juin, du comité de décision de l'Alliance Vanille. Le Secrétaire général de la COI, qui a assisté aux travaux, a exprimé sa satisfaction quant à l'entrée d'Inter Iles Air des Comores au sein de l'Alliance en tant qu'observateur et quant aux mesures concrètes de coopération prises par les membres de, notamment s'agissant du lancement, dès octobre prochain, du Pass Océan Indien.
Pêche
En matière de pisciculture, le programme SmartFish de la COI, financé par l'Union européenne (UE), travaille avec l'ARDA (Association réunionnaise de développement de l'aquaculture).D'autre part, un protocole régional de partage et d'échange de données satellitaires VMS sur les activités de pêche (système de surveillance des navires par satellite) a pu être mis en place en collaboration avec la Préfecture de La Réunion, l'Université de la

Réunion et le CROSS (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage). Ce dispositif a été mis en place par le Programme régional de surveillance des pêches (PRSP) de la COI. La Réunion a bénéficié de 60 jours de surveillance des pêches en 2015, grâce aux patrouilleurs affrétés par le PRSP.

Développement durable et biodiversité

L'Université de La Réunion est un partenaire important dans la mise en œuvre du projet Biodiversité de la COI financé par l'UE, par exemple pour la mise en réseau des herbiers, la mise en œuvre du suivi écologique des espèces envahissantes, ou encore avec Pl@ntNet, une application mobile d'identification des plantes.En matière de préservation des milieux naturels, l'Université de La Réunion, le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), la Réserve marine de La Réunion, l'IFREMER (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer), ou encore la SEAS OI (Surveillance de l'environnement assistée par satellite pour l'océan Indien) sont impliqués dans divers projets de la COI.

Energies renouvelables

S'appuyant largement sur les compétences de La Réunion, le projet COI-ENERGIES, financé par l'UE, a organisé, avec la SPL Energies Réunion, un voyage d'études les 18 et 19 juin afin de faire découvrir à une vingtaine de personnes-ressources des autres pays membres les différentes actions menées à La Réunion en matière d'énergies renouvelables. Le projet travaillera également avec l'observatoire mis en place à La Réunion sur cette thématique, et avec l'Université de La Réunion pour le développement de bases de données régionales sur les énergies solaire et éolienne.

Santé

En matière de santé publique, La Réunion participe au réseau SEGA (Surveillance Epidémiologique et Gestion des Alertes) de la COI. L'ARS OI (Agence régionale de santé), la CIRE OI (Cellule interrégionale d'épidémiologie, cellule de l'Institut de Veille sanitaire en région), le CIRAD ainsi que les laboratoires des CHU de St-Denis et St-Pierre contribuent également aux activités du projet Veille sanitaire de la COI, financé par l'Agence française de développement (AFD). N'étant pas bénéficiaire du programme Veille sanitaire, La Réunion dispose toutefois grâce à lui d'informations sur la situation sanitaire de nos Etats membres. Enfin, la PIROI (Plateforme d'intervention régionale de l'océan Indien), dont la convention avec la COI a été renouvelée en février 2016, travaille notamment avec le projet Veille sanitaire sur les crises sanitaires, en prévention comme en situation post-crise, comme par exemple pour le virus zika.

Education

Concernant l'éducation, la COI travaille avec l'académie de La Réunion pour définir une stratégie régionale. •Recherche

Dans le domaine de la recherche, la COI, la Région Réunion, la Préfecture et le CIRAD ont travaillé à la mise en place de la PReRAD (Plateforme régionale de recherche agronomique pour le développement). Ces mêmes institutions, ainsi que l'Université de La Réunion et plusieurs entrepreneurs, ont également participé aux premières Assises de la Science en octobre 2015 à Maurice.

Culture

L'Iconothèque historique de l'océan Indien (IHOI) est un outil de sauvegarde et de valorisation du patrimoine iconographique de l'Indianocéanie développé par le Conseil départemental de La Réunion. Du 1er au 3 juin s'est tenu à La Réunion un séminaire de formation des points focaux nationaux des Etats membres de la COI, avec la perspective de conventions de partenariat avec les Etats et avec la COI pour la mise en images de la construction de la coopération régionale pendant ces 30 dernières années.

Publié par la COI et financé par la préfecture de La Réunion et le ministère français des Affaires étrangères et du Développement international, l'ouvrage collectif Patrimoines partagés : traits communs en Indianocéanie a été réalisé sous la direction du Pr Jean-Michel Jauze de l'Université de La Réunion. Plusieurs autres universitaires réunionnais ont participé à son écriture. L'ouvrage contient également des illustrations du photographe réunionnais François-Louis Athénas, ainsi que de l'Iconothèque Historique de l'océan Indien.

L'hymne de la COI, « Ensemble », a été créé au Kabardock au Port en 2014, grâce à la prise en charge du Conseil départemental de La Réunion.

Le spectacle musical Li Té Vé War, créé à La Réunion, a reçu le soutien de la COI pour sa tournée dans les îles, avec certains des artistes ayant interprété l'hymne de la COI.

Enfin, la Région Réunion contribue activement au renforcement des capacités du Secrétariat général de la COI notamment par la mise à disposition de volontaires, qui y trouvent une expérience professionnelle à l'échelle régionale. Pour sa part, le Conseil départemental met à disposition deux professionnels en appui à la communication et aux activités liées au genre

Pour plus d'information voir les liens cidessous

http://www.maurice-info.mu/visite-secretaire-general-de-coi-a-reunion.html

http://www.zinfos974.com/Le-Secretaire-general-de-la-COI-en-visite-a-La-Reunion_a102524.html

http://www.journal.re/politique/la-der-de-jean-claude-de-lestrac-a-la-reunion.html

http://www.agencepresse-oi.com/37150-2/

http://www.temoignages.re/politique/co-developpement/le-secretaire-general-de-la-coi-en-visite-a-madagascar,86813

http://www.minorityvoice.info/2016/06/29/tournee-en-indianoceanie-le-secretaire-general-de-la-coi-en-visite-a-madagascar/

http://www.orange.mg/actualite/jean-claude-lestrac-affiche-sa-satisfaction

http://www.sobikamada.com/fil-info/item/8652-coi-jean-claude-de-l%E2%80%99estrac-en-tourn%C3%A9e-d%E2%80%99adieu.html

http://lecitoyen.mg/?p=5914

Le Défi
QUOTIDIEN

La Défi Quotidien - 27.06.16

Madagascar

Jean Claude de l'Estrac affiche sa satisfaction

Le Président de la République Hery Rajaonarimampianina a reçu, en début d'après-midi du 25 juin au Palais d'Iavoloha, le Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien, Jean Claude de l'Estrac. Cette personnalité est à Madagascar dans le cadre d'une tournée d'adieu car il va quitter la COI au mois de juillet prochain après quatre années d'activités.

« *Je suis venu rendre compte de ce qui s'est fait durant ce temps au Président de la République, qui a été aussi, un temps, Président du Conseil de la Commission. Les activités sont extrêmement nombreuses et couvrent un très large éventail de secteur d'interventions. La première est la sortie de crise à Madagascar que la COI a soutenu. Puis le soutien de la cellule de coordination de la sécurité alimentaire, avec la FAO et la FIDA, pour faire de Madagascar le grenier de l'océan Indien, ce, depuis 2013 et dans les mois qui viennent, pour les cinq prochaines années. L'objectif est d'exporter et de nourrir sa propre population* » a-t-il déclaré.

Le président de la COI a également évoqué le Centre de fusion de l'information pour la sécurité maritime à Madagascar, avec l'Union européenne. Plusieurs pays ont souhaité accueillir ce Centre et Madagascar a été choisi et cela a été validé dernièrement à Djibouti. À cela s'joutent d'autres projets dans le domaine de la Pêche, de la Santé, de l'énergie, de la biodiversité des zones côtières, et une présence de la COI à Madagascar ont été, entre autres sujets, discutés, ainsi que la participation du Président Rajaonarimampianina à la cérémonie de passation, le 13 juillet prochain à l'Ile Maurice avec son successeur, M. Bollereau.



Hery Rajaonarimampianina a reçu Jean Claude de l'Estrac, au Palais d'Iavoloha.

« *La COI a encore de beaux jours devant elle, et le bilan est satisfaisant* » annonce Jean Claude de l'Estrac, dont entre autres, les connectivités, en particulier, la connectivité numérique, maritime et aérienne, à l'exemple de l'Alliance Vanille, afin de mutualiser et d'améliorer la connectivité intra-régionale, d'autant plus que Madagascar s'est libéré de cette liste B de l'Union européenne et peut maintenant voler loin.

Pour sa part, Jean Claude de l'Estrac, après la COI, va intégrer la compagnie privée ABBAX, qui a une stratégie de développement en Afrique.

Weekly
Your English news magazine

Jean Claude de l'Estrac on farewell tour

Jean Claude de l'Estrac, general secretary of the Indian Ocean Commission (IOC), announced the signature of an agreement between telecommunications companies in the Indian Ocean for the installation of a new regional cable for faster internet. It was signed during the opening ceremony of the economic forum of the Union of Chambers of commerce and industry of the Indian Ocean, held on 28 and 29 June in Antananarivo, Madagascar.

According to de l'Estrac, this agreement will open up new horizons for the member states of the IOC and hence urge them to get involved. "The member states will have a major role to play in the installation of this cable, which will increase regional connectivity and new development opportunities," he said.

The general secretary of the IOC, also paid a visit to the president of Madagascar, Hery Rajaonarimampianina on 25 June. The visit comes as part of his farewell tour. He will leave the IOC in July for pastures new and will join the corporate management and advisory services provider, ABAX, as from July as a board member. "The experience and knowledge that Mr. de L'Estrac has gathered over his long and rich career will be an asset to the vision of ABAX to become a leading provider of integrated corporate, advisory and business services with a special focus on sub-Saharan Africa," says Bernard Mayer, chairman of the board of ABAX. ■



© PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR 2016

Jean Claude de l'Estrac and Hery Rajaonarimampianina

« La COI mieux connue dans le monde », de l'Estrac fait ses adieux aux Seychelles

June 30, 2016



Jean Claude l'Estrac (G) a été reçu par le président des Seychelles James Michel (Louis Toussaint Seychelles News Agency)

- (Seychelles News Agency) - Le Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (**COI**) Jean-Claude de l'Estrac effectue une visite d'adieu aux Seychelles.
Son mandat arrive à expiration le 15 juillet, et il sera remplacé à son poste par un nouveau secrétaire général issu des Comores.
Ce matin, de l'Estrac a été reçu par le président des Seychelles James Michel, à la présidence.
Les deux hommes ont passé en revue les avancées de la **COI** dans plusieurs domaines.
Le Secrétaire général de la **COI** s'est rejoui de voir qu'aujourd'hui la région de l'Océan Indien est mondialement connue.
« Un des éléments-clés de mon mandat a été de faire émerger la **COI** pour que notre région soit plus visible sur la scène internationale » a dit de l'Estrac.

L'un des défis que les îles membres de la **COI** (Maurice, Madagascar, Comores, Réunion et les Seychelles) font face est la connectivité entre les îles.
Durant son mandat, il a initié de nombreux projets pour rapprocher les pays membres.
Le Secrétaire général de la **COI** a dit qu'hier un accord a été signé entre 7 opérateurs pour l'installation d'un nouveau câble numérique destiné à améliorer les connectivités entre les îles.
Il a également expliqué qu'un travail est en cours pour trouver des solutions pour augmenter la connectivité aérienne entre les îles de l'Océan Indien à travers l'Alliance Vanille.
Les Seychelles avaient proposé qu'il y ait au moins une connexion par jour entre les îles de la région.
« Nous n'avons pas encore concrétisé cette proposition, mais nous avançons, la semaine dernière les compagnies aériennes se sont rencontrées et ont signé l'accord » a dit de L'Estrac.
Jean-Claude de L'Estrac a dit qu'il allait continuer de travailler, notamment pour le secteur privé, où il va mettre ses connaissances de la finance au sein d'une société offshore mauricienne.
Le seychellois Calixte d'Offay occupait le poste de Secrétaire général de la **COI**, de 2008 à 2012.
- See more at: http://www.seychellesnewsagency.com/articles/5470/+La+COI+mieux+connue+dans+le+monde+,+de+lEstrac+fait+ses+adieux+aux+Seychelles#sthash.DxNLYABG.dpufhttp://www.seychellesnewsagency.com/articles/5470/+La+COI+mieux+connue+dans+le+monde+,+de+lEstrac+fait+ses+adieux+aux+Seychelles

Connectivité numérique en Indianocéanie

Alliance Vanille : l'avancée positive de partenariat dans l'Océan Indien

28 juin 2016



Le Comité de décision de l'Alliance Vanille, qui a eu lieu, la semaine dernière, sur la côte ouest de La Réunion, se félicite de la progression du partenariat ainsi que les progrès réalisés, et ce, à une année seulement de la création de l'Alliance Vanille. Les dirigeants présents ont eux aussi félicité à l'unanimité le Président-directeur général d'Air Madagascar à l'occasion de la sortie effective du transporteur aérien de l'annexe B de l'UE. Cela permettra de développer davantage les pôles de coopérations au sein des compagnies adhérentes. Le secrétaire général de la COI, a fait remarquer la transparence, le partage ainsi que la solidarité qui ont prévalu durant ce comité. Il a manifesté sa grande joie de la venue de la compagnie comorienne Inter Iles Air, rejoindre actuellement l'Alliance Vanille comme étant observateur.

http://www.ile-en-ile-mag.com/alliance-vanille-lavancee-positive-de-partenariat-dans-locean-indien/

INFOS974

Alliance Vanille : Les premières avancées concrètes un an seulement après sa création

24/06/2016

Le Comité de Décision de l'Alliance Vanille, qui s'est tenu, hier, mercredi 22 juin 2016, à Saint-Denis de La Réunion, en présence de Monsieur Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, Marie Joseph Malé, Président Directeur Général d'Air Austral, Gilles

Filiatreault, Président Directeur Général d' Air Madagascar, Megh Pillay, Président Directeur Général d'Air Mauritius, et Alan Renaud, Directeur des Affaires Institutionnelles d' Air Seychelles, se félicite de l'avancée de ce partenariat et des progrès effectués, et ce un an seulement après la création de l'Alliance Vanille.

L'ensemble des dirigeants présents ont également félicité le Président Directeur Général d'Air Madagascar pour la sortie effective de la compagnie aérienne de l'annexe B de l'Union Européenne. Cette excellente nouvelle consacre la confiance qu'ils ont toujours eue en leur partenaire. Cela devrait permettre de renforcer encore plus les axes de coopérations entre les compagnies membres.

Monsieur Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI, a souligné la transparence, le partage et la solidarité qui ont prévalu lors de ce comité. Il a exprimé sa grande satisfaction de voir la compagnie comorienne Inter Iles Air, représentée par son Directeur Général Seffoudine Inzoudine qui développe ses activités au niveau régional, rejoindre aujourd'hui l'Alliance Vanille en tant qu'observateur. "Cette annonce comorienne est une symphonie à mes oreilles", a-t-il déclaré. Il a aussi souligné le travail accompli de l'Alliance Vanille lors de cette première année.

Depuis le 21 septembre 2015, date de la signature officielle de l'Alliance Vanille, les 4 compagnies aériennes ont mené un véritable travail de collaboration autour d'un même objectif : créer de véritables synergies pour des améliorations concrètes pour le client. 4 thématiques de réflexions ont ainsi animé les groupes de travail mis en place par l'ensemble des compagnies membres :

- Recherche de formules tarifaires attractives pour les passagers
- Connectivité des programmes

- Optimisation des partenariats pour multiplier les destinations offertes aux passagers

- Mise en commun de moyens : flotte et équipements aéroportuaires

Celles-ci aboutissent aujourd'hui à des actions concrètes, plaçant le client au centre de toutes les préoccupations :

- **Le déploiement d'un nouveau Pass de voyages dans la zone océan indien plus attractif**

Dans le but de renforcer l'attractivité de la zone Océan Indien et le trafic inter-îles, les 4 compagnies ont souhaité la mise en place d'un produit plus attractif que ceux proposés actuellement.

Ce Pass permettra l'organisation de voyages combinés en bénéficiant de tarifs attractifs sur un large choix de destinations avec les avantages suivants :

- Contrairement à tous les produits déjà lancés dans la zone, ce Pass sera non seulement destiné aux passagers en possession d'un billet Long Courrier (ex : au départ de Paris), mais également à tous les résidents des îles Vanilles.

- Il est valable sur les vols de 4 transporteurs avec un minimum de trois parcours achetés simultanément : Air Austral, Air Madagascar, Air Seychelles, Air Mauritius- Il permet de bénéficier d'une réduction significative Ce Pass sera lancé à compter du mois de novembre 2016.

L'amélioration notable de la connectivité inter-îles de part les efforts conjointement consentis

Les 4 compagnies ont réaménagé respectivement leur programme de vols pour permettre sur l'ensemble des destinations proposées par l'Alliance :

- Une augmentation des fréquences des vols directs entre les 4 îles de la zone
- Une amélioration considérable du nombre de vols en correspondance avec une connexion de moins de 2h.- une augmentation de capacité offerte

La mise en place de facilités d'affrètements

Afin de faciliter au maximum les procédures en cas de besoin d'affrètement (prévu ou non) et d'utiliser les appareils disponibles au sein même de l'Alliance Vanille en cas d'irrégularités, de saisonnalité, ou autre, ceux-ci ont été recensés et des contrats standardisés d'affrètements préétablis entre les différents membres de l'Alliance.

"L'aboutissement de ces premières actions concrètes par notre toute nouvelle et jeune alliance est une réelle satisfaction. Cela est le fruit d'un travail considérable et complexe réalisé par l'ensemble des équipes. Les premiers résultats viennent démontrer la forte volonté qui anime les compagnies partenaires de la zone Océan Indien de se mobiliser pour améliorer encore la compétitivité régionale à travers une offre de plus en plus accessible et une meilleure connectivité inter îles, les 2 points d'orgue

sur lesquels travaille aujourd'hui particulièrement l'Alliance. De nouvelles réflexions se poursuivent en ce sens pour faire aboutir de nouveaux projets. Je tiens par ailleurs à profiter de cette occasion pour adresser, au nom de tous les membres de l'Alliance Vanille, toutes nos félicitations à Inter-îles Air pour son entrée dans l'Alliance Vanille en tant qu'observateur, ainsi qu'à Air Madagascar pour sa sortie effective de l'annexe B de l'Union Européenne. Cette excellente nouvelle vient récompenser tous les efforts fournis et apporte un nouveau souffle à la compagnie à qui nous souhaitons le meilleur succès", Marie Joseph Malé, Président de l'Alliance Vanille

http://www.zinfos974.com/Alliance-Vanille-Les-premieres-avancees-concretes-un-an-seulement-apres-sa-creation_a102521.html

INDIAN OCEAN TIMES

Alliance Vanille : Les premières avancées concrètes un an seulement après sa création

L'Alliance Vanille : une force commune dans l'Océan Indien



Le dreamliner d'Air Austral

Le Comité de Décision de l'Alliance Vanille, qui s'est tenu, hier, mercredi 22 juin 2016, à Saint-Denis de La Réunion, en présence de Monsieur Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, Marie Joseph Malé, Président Directeur Général d'Air Austral, Gilles Filiatreault, Président Directeur Général d' Air Madagascar, Megh Pillay, Président Directeur Général d'Air Mauritius, et Alan Renaud, Directeur des Affaires Institutionnelles d' Air Seychelles, se félicite de l'avancée de ce partenariat et des progrès effectués, et ce un an seulement après la création de l'Alliance Vanille.

L'ensemble des dirigeants présents ont également félicité le Président Directeur Général d'Air Madagascar pour la sortie effective de la compagnie aérienne de l'annexe B de l'Union Européenne. Cette excellente nouvelle consacre la confiance qu'ils ont toujours eue en leur partenaire. Cela devrait permettre de renforcer encore plus les axes de coopérations entre les compagnies membres.

Monsieur Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI, a souligné la transparence, le partage et la solidarité qui ont prévalu lors de ce comité. Il a exprimé sa grande satisfaction de voir la compagnie comorienne Inter Iles Air, représentée par son Directeur Général Seffoudine Inzoudine qui développe ses activités au niveau régional, rejoindre aujourd'hui l'Alliance Vanille en tant qu'observateur. "Cette annonce comorienne est une symphonie à mes oreilles", a-t-il déclaré. Il a aussi souligné le travail accompli de l'Alliance Vanille lors de cette première année.

Depuis le 21 septembre 2015, date de la signature officielle de l'Alliance Vanille, les 4 compagnies aériennes ont mené un véritable travail de collaboration autour d'un même objectif : créer de véritables synergies pour des améliorations concrètes pour le client. 4 thématiques de réflexions ont ainsi animé les groupes de travail mis en place par l'ensemble des compagnies membres : à lire plus

http://www.indian-ocean-times.com/Alliance-Vanille-Les-premieres-avancees-concretes-un-an-seulement-apres-sa-creation_a6248.html

INDIAN OCEAN TIMES

Les avancées de l'Alliance Vanille

Dans le droit fil de la stratégie des îles vanille
Les iles vanille

La presse a fait état des premières retombées concrètes (augmentation des fréquences de vols entre les îles) issues de la première année d'existence de l'Alliance Vanille,

regroupement des compagnies aériennes sous l'égide de la Commission de l'Océan Indien.

Les Iles Vanille se félicitent de ces avancées et tout particulièrement de la mise en place de tarifs aériens avantageux pour tous les voyageurs, plaçant les clients au centre des préoccupations.

Ces premières actions et notamment l'amélioration des correspondances avec une connexion de moins de deux heures renforcent la stratégie visant à promouvoir les combinés inter-îles. Elles produisent des résultats positifs pour l'ensemble des îles de l'océan indien depuis quelques années.

Cette vision commune bénéficiera également aux résidents de chacune des îles, qui sont eux aussi des touristes à fort potentiel.

http://www.indian-ocean-times.com/Les-avancees-de-l-Alliance-Vanille_a6253.html

DomTom News

Un Pass pour voyager : L'Alliance Vanille des compagnies aériennes veut un ciel plus connecté



Neuf mois après sa création, l'Alliance Vanille met au monde son premier bébé : un nouveau Pass destiné à faciliter les voyages dans la zone. Ce mercredi, le Comité de décision de cette organisation qui regroupe 4 compagnies aériennes régionales (Air Austral, Air Madagascar, Air Mauritius et Air Seychelles) s'est réuni à Saint-Denis pour faire le point sur

les avancées vers «de véritables synergies pour des améliorations concrètes pour le client».

Les quatre compagnies membres ont ainsi travaillé ces derniers mois autour de 4 axes : la recherche de formules tarifaires attractives, la connectivité des programmes de chacun, l'optimisation des partenariats pour multiplier les offres de destinations, et la mise en commun de flottes et d'équipements aéroportuaires.

Quand les maîtres du ciel dans la région affirment que le client qui doit être «au centre de toutes les préoccupations», la traduction concrète est donc, dès le mois de novembre, le déploiement d'un nouveau Pass de voyages pour la zone, avec un tarif plus attractif.

Les résidents des Îles Vanille concernés

Si des Pass existent déjà actuellement, celui qui est annoncé a pour vocation d'être encore plus attractif, sur un large choix de destinations dans la zone. Car actuellement, les offres s'adressaient uniquement aux passagers en possession d'un billet long-courrier, depuis Paris par exemple, ce nouveau Pass inclura quant à lui les résidents des Iles Vanille… et donc probablement les voyageurs au départ de Mayotte.

Pour autant, notre île qui dispose toujours d'une place particulière dans la région devra attendre au mois d'octobre pour savoir de quelle façon elle est concernée. Les destinations et les différentes conditions seront établies à ce moment-là, avant l'entrée en vigueur du dispositif en novembre.

Air Mauritius membre de l'Alliance Vanille

Il semble néanmoins que ce Pass sera valable, pour un tarif significativement réduit, sur les vols d'Air Austral, Air Madagascar, Air Seychelles et Air Mauritius, pour un minimum de trois parcours achetés simultanément.

Connectivité et réactivité

Au-delà, il est aussi question d'améliorer la connectivité entre les îles Vanille, ce qui passe par un réaménagement du programme de vols pour augmenter les fréquences des vols directs entre La Réunion, Maurice, Madagascar et les Seychelles, mais aussi permettre plus de vols en correspondance avec une connexion de moins de 2h, tout en prévoyant une augmentation de capacité.

Enfin, l'Alliance Vanille a réfléchi à la mise en place de facilités des procédures d'affrètement, utilisant les appareils disponibles au sein même

de l'Alliance. Ces affrètements, prévus ou non, pourraient avoir lieu en cas d'irrégularités ou de saisonnalité, à condition que les appareils soient recensés et que les contrats d'affrètements standardisés soit préétablis entre les compagnies membres.

Int'Air îles devient observateur

«Cela est le fruit d'un travail considérable et complexe réalisé par l'ensemble des équipes», se félicite Marie-Joseph Malé, le président de l'Alliance Vanille. «Les premiers résultats viennent démontrer la forte volonté qui anime les compagnies partenaires de la zone Océan Indien de se mobiliser pour améliorer encore la compétitivité régionale». Celui qui est également le PDG d'Air Austral a également indiqué que «de nouvelles réflexions se poursuivent pour faire aboutir de nouveaux projets».

A l'issue de ce comité, Jean Claude de l'Estrac, le Secrétaire général de la COI, a exprimé sa grande satisfaction de voir la compagnie comorienne Inter Iles Air, représentée par son directeur général Seffoudine Inzoudine rejoindre l'Alliance Vanille en tant qu'observateur. «Cette annonce comorienne est une symphonie à mes oreilles», a-t-il déclaré.

L'Alliance Vanille transporte aujourd'hui plus de 2,3 millions de passagers par an. Elle offre aujourd'hui plus de 50 destinations opérées grâce à plus de 30 avions, emploie près de 6.000 salariés et participe au transport de plus de 2,3 millions de passagers par an.

RR

http://www.domtomnews.com/Un-Pass-pour-voyager-L-Alliance.html#.V3DNj7iLSUn

orange™ Mayotte

Un Pass pour voyager : L'Alliance Vanille des compagnies aériennes veut un ciel plus connecté



Le Comité de Décision de l'Alliance Vanille de l'aérien lance un nouveau Pass de voyages pour la zone océan Indien, avec un tarif

plus attractif. Les destinations et conditions précises pour les habitants de la zone seront établies en octobre.

Neuf mois après sa création, l'Alliance Vanille met au monde son premier bébé : un nouveau Pass destiné à faciliter les voyages dans la zone. Ce mercredi, le Comité de décision de cette organisation qui regroupe 4 compagnies aériennes régionales (Air Austral, Air Madagascar, Air Mauritius et Air Seychelles) s'est réuni à Saint-Denis pour faire le point sur les avancées vers « de véritables synergies pour des améliorations concrètes pour le client ».

Les quatre compagnies membres ont ainsi travaillé ces derniers mois autour de 4 axes : la recherche de formules tarifaires attractives, la connectivité des programmes de chacun, l'optimisation des partenariats pour multiplier les offres de destinations, et la mise en commun de flottes et d'équipements aéroportuaires.

Quand les maîtres du ciel dans la région affirment que le client qui doit être « au centre de toutes les préoccupations », la traduction concrète est donc, dès le mois de novembre, le déploiement d'un nouveau Pass de voyages pour la zone, avec un tarif plus attractif.

Les résidents des Îles Vanille concernés

Si des Pass existent déjà actuellement, celui qui est annoncé a pour vocation d'être encore plus attractif, sur un large choix de destinations dans la zone. Car actuellement, les offres s'adressaient uniquement aux passagers en possession d'un billet long-courrier, depuis Paris par exemple, ce nouveau Pass inclura quant à lui les résidents des Iles Vanille… et donc probablement les voyageurs au départ de Mayotte.

Pour autant, notre île qui dispose toujours d'une place particulière dans la région devra attendre au mois d'octobre pour savoir de quelle façon elle est concernée. Les destinations et les différentes conditions seront établies à ce moment-là, avant l'entrée en vigueur du dispositif en novembre.

Il semble néanmoins que ce Pass sera valable, pour un tarif significativement réduit, sur les vols d'Air Austral, Air Madagascar, Air Seychelles et Air Mauritius, pour un minimum de trois parcours achetés simultanément.

Connectivité et réactivité

Au-delà, il est aussi question d'améliorer la connectivité entre les îles Vanille, ce qui passe par un réaménagement du programme de vols pour augmenter les fréquences des vols directs entre La Réunion, Maurice, Madagascar et les Seychelles, mais aussi permettre plus de vols en

correspondance avec une connexion de moins de 2h, tout en prévoyant une augmentation de capacité.

Enfin, l'Alliance Vanille a réfléchi à la mise en place de facilités des procédures d'affrètement, utilisant les appareils disponibles au sein même de l'Alliance. Ces affrètements, prévus ou non, pourraient avoir lieu en cas d'irrégularités ou de saisonnalité, à condition que les appareils soient recensés et que les contrats d'affrètements standardisés soit préétablis entre les compagnies membres.

Int'Air îles devient observateur

« Cela est le fruit d'un travail considérable et complexe réalisé par l'ensemble des équipes », se félicite Marie-Joseph Malé, le président de l'Alliance Vanille. « Les premiers résultats viennent démontrer la forte volonté qui anime les compagnies partenaires de la zone Océan Indien de se mobiliser pour améliorer encore la compétitivité régionale ». Celui qui est également le PDG d'Air Austral a également indiqué que « de nouvelles réflexions se poursuivent pour faire aboutir de nouveaux projets ».

A l'issue de ce comité, Jean Claude de l'Estrac, le Secrétaire général de la COI, a exprimé sa grande satisfaction de voir la compagnie comorienne Inter Iles Air, représentée par son directeur général Seffoudine Inzoudine rejoindre l'Alliance Vanille en tant qu'observateur. « Cette annonce comorienne est une symphonie à mes oreilles », a-t-il déclaré.

L'Alliance Vanille transporte aujourd'hui plus de 2,3 millions de passagers par an. Elle offre aujourd'hui plus de 50 destinations opérées grâce à plus de 30 avions, emploie près de 6.000 salariés et participe au transport de plus de 2,3 millions de passagers par an.

http://mayotte.orange.fr/actu/ocean-indien/un-pass-pour-voyager-l-alliance.html

A.P.O.I
Agence de Presse de l'Océan Indien

Inter Iles Air rejoint l'Alliance Vanille



24 juin 2016

La réunion du comité de décision de l'Alliance Vanille qui réunit Air Austral, Air Madagascar, Air Mauritius, Air Seychelles s'est tenue ce 22 juin à Saint-Denis, La Réunion. La visite du Secrétaire général de la COI à Saint-Denis a coïncidé avec la réunion.

Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI, a souligné la transparence, le partage et la solidarité qui ont prévalu lors de ce comité. Il a exprimé sa grande satisfaction de voir la compagnie comorienne Inter Iles Air, qui développe ses activités au niveau régional, rejoindre aujourd'hui l'Alliance Vanille en tant qu'observateur: « Cette annonce comorienne est une symphonie à mes oreilles », a-t-il déclaré. Il a aussi félicité l'Alliance Vanille du travail accompli lors de cette première année.

http://www.agencepresse-oi.com/inter-iles-air-rejoint-lalliance-vanille/

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

INDIANOCÉANIE—À MADAGASCAR: Installation prochain d'un câble à très haut débit dans la région

29 JUIN, 2016



En visite à Madagascar, le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Jean-Claude de l'Estrac, a annoncé hier la signature prochaine d'un accord entre les opérateurs de la région pour l'installation d'un nouveau câble régional à très haut débit. Cette annonce a été faite lors de l'inauguration du Forum économique de l'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien dédié au numérique. Ce projet, promu par la COI, bénéficiera également du soutien des bailleurs de fonds internationaux.

Jean-Claude de l'Estrac, qui arrive le mois prochain au terme de son mandat de secrétaire général de la COI, était en visite à Madagascar. Il a rencontré le président de la République de Madagascar, le Premier ministre et le ministre auprès de la présidence, chargé de l'Agriculture et de l'Élevage. Jean-Claude de l'Estrac a également assisté aux célébrations de la Fête nationale. Commentant l'incident qui a provoqué la mort de deux personnes et fait 84 blessés lors des festivités, il a exprimé « le soutien de la communauté indianocéanienne envers le peuple malgache et les familles des victimes » et a assuré les autorités « de la solidarité de la

COI ». Il a fermement condamné « cet acte criminel et honteux » qui, a-t-il insisté, « ne doit pas remettre en cause la stabilité retrouvée au sein du pays ».

Le Secrétaire général sortant de la COI a été élevé au rang de Commandeur de l'Ordre national malgache. La décoration lui a été remise au nom du gouvernement malgache par Béatrice Atallah, ministre des Affaires étrangères de la Grande Île. Cette dernière a souligné « l'implication personnelle » de Jean-Claude de l'Estrac dans le processus de sortie de crise. Elle a également mis au crédit du Secrétaire général les avancées significatives en faveur de la sécurité alimentaire régionale à travers l'élaboration, avec la FAO, d'un Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRESAN) pour lequel le Fonds international de développement agricole (FIDA) a tout récemment indiqué son soutien à hauteur de USD 60 millions. Avant de se rendre à Madagascar, le secrétaire de la COI a effectué une longue tournée internationale qui l'a mené dans les capitales européennes, dont Bruxelles ainsi que Paris, où il s'est entretenu avec le Secrétaire général de la Francophonie, Michaëlle Jean. Il s'est également rendu aux Comores, où il s'est entretenu avec le nouveau président comorien, de même qu'à La Réunion, où il a eu des sessions de travail avec les dirigeants départementaux réunionnais.

http://www.lemauricien.com/article/indianoceanie-madagascar-installation-prochain-d-cable-tres-haut-debit-la-region

nooz.fr

INDIANOCÉANIE—À MADAGASCAR: Installation prochain d'un câble à très haut débit dans la région

29/06

Breaking News: Ne pas afficher En visite à Madagascar, le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Jean-Claude de l'Estrac, a annoncé hier la signature prochaine d'un accord entre les opérateurs de la région pour l'installation d'un nouveau câble régional à très haut débit. Cette annonce a été faite lors de l'inauguration du Forum

économique de l'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien dédié au numérique. Ce projet, promu par la COI, bénéficiera également du soutien des bailleurs de fonds internationaux. read more..

http://ile-maurice.niooz.fr/indianoceaniea-madagascar-installation-prochain-d-un-cable-a-tres-haut-debit-dans-la-region-7668773.shtml



Dossier – Indian Ocean Network : un forum dédié à l'économie numérique

Par Les Nouvelles sur 28/06/2016

Madagascar accueille, pour la première fois, l'Indian ocean network (ION First), un forum dédié à l'économie numérique. L'évènement se donne comme objectif global d'identifier les moyens permettant de faire converger le développement du secteur des Tic et celui des autres secteurs productifs du sud-ouest de l'océan Indien. La manifestation se tiendra dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie d'Antananarivo (CCIA), ce jour et demain, mer credi 29 juin, réunissant ainsi les acteurs concernés pour cerner les enjeux de la transformation numérique, aujourd'hui en pleine évolution.

L'évolution fulgurante des Technologies de l'information et de la communication (Tic) constitue l'élément moteur de cette transformation digitale bouleversant radicalement nos modes de pensée, de comportement, de communication et de travail. Cette «*révolution numérique*» ouvre de nouvelles perspectives à la création de valeur, à l'éducation et la diffusion de l'information. Elle modifie en profondeur la façon dont les pays gèrent leurs affaires commerciales et économiques et administrent la vie publique.

Le secteur des Tic se positionne naturellement comme le pilier du développement et de la croissance économique impactant sur tous les secteurs en leur procurant des avantages substantiels tels la productivité, la rapidité, la visibilité, la réduction des coûts et la flexibilité. Cette transformation du numérique nécessite de s'interroger sur son impact sur le développement économique de la zone océan Indien. C'est ce qui a, entre autres, motivé les initiateurs de l'Indian ocean network (ION First), actuellement à sa première édition.

Une plateforme économique intégrée pour le développement régional

L 'ION, une plateforme économique intégrée pour le développement régional, est née de l'initiative de l'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien (UCCIOI), créée il y a maintenant dix ans, en marge du premier Forum économique des îles de l'océan Indien (FEIOI). Cet évènement économique régional majeur organisé annuellement par l'UCCIOI, grâce au soutien de la Commission de l'océan Indien (COI), a gagné en popularité au fil des années.

Les FEIOI ont donné l'occasion aux opérateurs économiques de se rencontrer afin de nouer des relations d'affaires. Ils ont également permis de maintenir le dialogue entre le monde économique et les autorités publiques dans la perspective d'améliorer l'environnement régional des affaires et ainsi de favoriser les échanges économiques et commerciaux entre les îles du sud-ouest de l'océan Indien.

Sur recommandations du 10e FEIOI qui s'est tenu à Moroni en octobre 2014, l'UCCIOI a pris la décision d'espacer la tenue des Forums de manière biannuelle et d'organiser entre chacun d'eux une réunion dédiée à un secteur, particulièrement porteur de développement et d'emplois pour la région. C'est dans ce contexte qu'est organisé l'ION spécifique aux secteurs des Tic. Madagascar avait proposé à ce moment-là d'héberger le forum.

Comme l'a expliqué Njaka Amdriamampita, coordonnateur de l'ION First, lors de la présentation de l'événement au début de ce mois, ce forum réunira tous les opérateurs-membres de l'UCCIOI, ceux des Seychelles, de l'Union des Comores, de Madagascar, de l'île Maurice, de La Réunion, de Mayotte. Et la Chambre de commerce et d'industrie d'Antananarivo (CCI-A) accompagne l'événement en appuyant l'initiative qui est en cohérence également avec le projet de l'Ecole d'informatique que le Groupement des opérateurs des technologies de l'information et de la communication (Goticom) développe en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD).

Les Tic, un secteur transversal

Le secteur des Tic présente l'avantage d'être transversal et permet ainsi d'offrir une multitude de services susceptibles d'optimiser et de contribuer à la création de valeur ajoutée dans d'autres segments de l'économie productive. Les ateliers thématiques, les conférences et les rencontres B2B qui rythmeront l'ION First permettront, effectivement, aux participants de mieux comprendre comment les Tic peuvent concrètement augmenter la productivité ou la valeur ajoutée des produits et services des autres secteurs d'activité en mettant en relation les professionnels des Tic et ceux des autres secteurs.

Présenter le potentiel des services et infrastructures numériques pour le développement d'autres secteurs régionaux (l'e-commerce et la transition numérique des entreprises, l'agriculture, l'e-santé, les finances inclusives et le tourisme…) figure, notamment, parmi les objectifs spécifiques de l'ION First. Aussi, il sera question d'étudier des modèles internationaux de développement se basant sur les Tic.

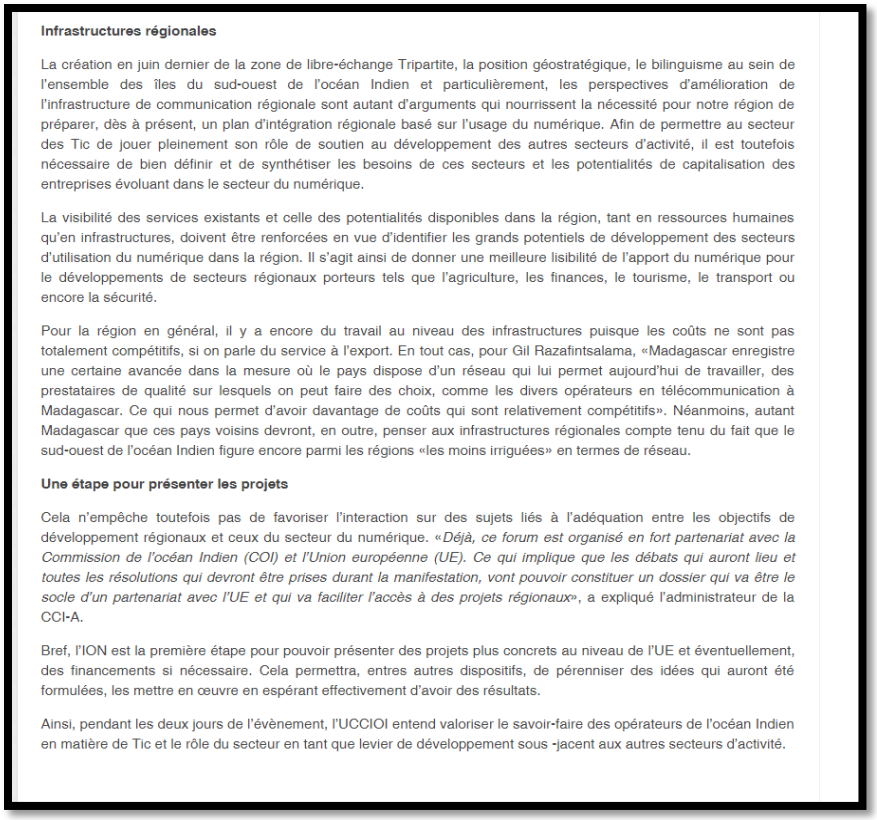
A noter que les principaux partenaires de l'événement sont aussi des associations régionales des Tic. Pour Madagascar, par exemple, il y a le Goticom, Habaka, etc. L'on peut citer également, le Bureau de Digital Réunion de l'île de La Réunion, l'Otam de l'île Maurice, ou encore l'Actic de l'Union des Comores. … «C'est effectivement à partir des concertations entre ces associations que nous sommes arrivés à définir tous les thèmes du salon. Nous avons essayé d'identifier, au-delà de ce qui est purement Tic, les secteurs sur lesquels la région a de fortes potentialités. D'où le choix du secteur tourisme avec le concept des îles Vanilles, de la santé avec le développement du numérique et même à Madagascar, nous commençons à avoir des prestations de services de soins à travers l'usage du numérique. Nous avons également développé des thèmes sur les Finances. Nous ne pouvons effectivement pas faire l'intégration du commerce régional liée aux Tic sans parler de finances (monnaie et paiement électronique)», a expliqué Gil Razafintsalama, administrateur de la CCI-A.

L'exemple estonien

Gil Razafintsalamana a en outre pris l'exemple de l'Estonie qui est aujourd'hui une référence internationale dans le domaine de la transformation numérique et de la sécurité informatique.

L'Estonie a su fonder son économie sur l'innovation à travers l'émergence d'un environnement propice en favorisant et en simplifiant la création d'entreprises, par la promotion d'une culture de la réussite accessible à tous, surtout aux jeunes et enfin, en capitalisant sur des « success stories » comme Skype. C'est en outre le pays qui possède le plus grand nombre de startups par habitant en Europe.

Comment, dans la zone océan Indien, peut-on s'inspirer de ce modèle estonien qui s'impose comme la société connectée de référence dans le monde en termes d'e-sécurité, d'e-gouvernance et d'écosystème numérique ? Les intervenants aux différents ateliers et conférences vont tenter de donner réponses à cette question.



Infrastructures régionales

La création en juin dernier de la zone de libre-échange Tripartite, la position géostratégique, le bilinguisme au sein de l'ensemble des îles du sud-ouest de l'océan Indien et particulièrement, les perspectives d'amélioration de l'infrastructure de communication régionale sont autant d'arguments qui nourrissent la nécessité pour notre région de préparer, dès à présent, un plan d'intégration régionale basé sur l'usage du numérique. Afin de permettre au secteur des Tic de jouer pleinement son rôle de soutien au développement des autres secteurs d'activité, il est toutefois nécessaire de bien définir et de synthétiser les besoins de ces secteurs et les potentialités de capitalisation des entreprises évoluant dans le secteur du numérique.

La visibilité des services existants et celle des potentialités disponibles dans la région, tant en ressources humaines qu'en infrastructures, doivent être renforcées en vue d'identifier les grands potentiels de développement des secteurs d'utilisation du numérique dans la région. Il s'agit ainsi de donner une meilleure lisibilité de l'apport du numérique pour le développements de secteurs régionaux porteurs tels que l'agriculture, les finances, le tourisme, le transport ou encore la sécurité.

Pour la région en général, il y a encore du travail au niveau des infrastructures puisque les coûts ne sont pas totalement compétitifs, si on parle du service à l'export. En tout cas, pour Gil Razafintsalama, «Madagascar enregistre une certaine avancée dans la mesure où le pays dispose d'un réseau qui lui permet aujourd'hui de travailler, des prestataires de qualité sur lesquels on peut faire des choix, comme les divers opérateurs en télécommunication à Madagascar. Ce qui nous permet d'avoir davantage de coûts qui sont relativement compétitifs». Néanmoins, autant Madagascar que ces pays voisins devront, en outre, penser aux infrastructures régionales compte tenu du fait que le sud-ouest de l'océan Indien figure encore parmi les régions «les moins irriguées» en termes de réseau.

Une étape pour présenter les projets

Cela n'empêche toutefois pas de favoriser l'interaction sur des sujets liés à l'adéquation entre les objectifs de développement régionaux et ceux du secteur du numérique. «*Déjà, ce forum est organisé en fort partenariat avec la Commission de l'océan Indien (COI) et l'Union européenne (UE). Ce qui implique que les débats qui auront lieu et toutes les résolutions qui devront être prises durant la manifestation, vont pouvoir constituer un dossier qui va être le socle d'un partenariat avec l'UE et qui va faciliter l'accès à des projets régionaux*», a expliqué l'administrateur de la CCI-A.

Bref, l'ION est la première étape pour pouvoir présenter des projets plus concrets au niveau de l'UE et éventuellement, des financements si nécessaire. Cela permettra, entres autres dispositifs, de pérenniser des idées qui auront été formulées, les mettre en œuvre en espérant effectivement d'avoir des résultats.

Ainsi, pendant les deux jours de l'évènement, l'UCCIOI entend valoriser le savoir-faire des opérateurs de l'océan Indien en matière de Tic et le rôle du secteur en tant que levier de développement sous -jacent aux autres secteurs d'activité.

http://www.newsmada.com/2016/06/28/dossier-indian-ocean-network-un-forum-dedie-a-leconomie-numerique/

BUSINESS MAGAZINE

Business Magazine No. - 1241 - du mercredi 29 juin 2016 au mardi 5 juillet 2016

TROISIÈME CÂBLE OPTIQUE : SIGNATURE D'UN ACCORD

Un protocole d'accord sera signé en fin de semaine par plusieurs opérateurs de télécommunication de la région de l'océan Indien pour le cofinancement d'un troisième câble de fibre optique qui permettra aux utilisateurs d'Internet d'accéder au très haut débit. L'annonce a été faite par le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Jean Claude de l'Estrac, lors d'une conférence sur l'économie numérique à Antananarivo, mardi. Si ce projet est approuvé, il devrait faire chuter le prix de l'Internet à Maurice qui demeure l'un des plus chers en Afrique. Il pourrait aussi bénéficier de l'aide du 11e Fonds européen de développement.

Pour plus d'information :

http://www.laverite.mg/economie/item/1243-%C2%AB-indian-ocean-network-%C2%BB-d%C3%A9velopper-l%E2%80%99%C3%A9conomie-num%C3%A9rique.html

http://mbc.intnet.mu/article/un-nouveau-c%C3%A2ble-%C3%A0-tr%C3%A8s-haut-d%C3%A9bit-dans-loc%C3%A9an-indien

http://www.inforeunion.net/Ocean-Indien-Nouveau-cable-a-tres-haut-debit-en-Indianoceanie-accord-conclu_a13315.html

http://madagascarmatin.legtux.org/?p=5410

http://www.clicanoo.re/529005-bientot-un-nouveau-cable-sous-marin-dans-l-ocean-indien.html

L'Express DE MADAGASCAR

Indian Ocean Network – Cap sur l'économie numérique



29.06.2016

Le numérique est incontournable pour une économie insulaire. Les acteurs économiques se sont réunis pour développer la stratégie afin de désenclaver l'économie de la région.

Un défi majeur est à relever à l'échelle de l'océan Indien : l'égalité numérique, selon la présidente de l'Union des Chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien (UCCIOI), Isabelle Chevreuil. L'économie dite numérique est aujourd'hui au cœur de la croissance et de la compétitivité des nations et des entreprises à l'échelle planétaire. Ne disposant pas du poids nécessaire pour atteindre leurs ambitions de développement, les

acteurs écono- miques de l'océan Indien se sont ainsi donné rendez-vous à la Chambre de commerce et d'industrie d'Antananarivo depuis hier, pour se concerter afin de trouver le moyen de promouvoir l'économie de la région par le numérique.

Égalité numérique

Placé sous le thème de « L'économie numérique au service du développement de l'océan Indien », ce forum avait pour objectif de mettre en avant les opportunités offertes par le numérique; étant donné que l'économie « se doit de s'approprier pleinement ces technologies, afin de devenir plus agile, plus innovant et créant de nouvelles richesses», expliquait Isabelle Chevreuil. Le développement de l'économie repose aussi sur un cadre et une stratégie, avec une nécessité absolue de « désenclavement de nos atouts en améliorant toutes les connectivités », d'après le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, Jean-Claude de l'Estrac. Mais, atteindre cette ambition de développement relève surtout d'une décision politique. « Il revient à nos acteurs publics et privés de prendre conscience de nos atouts, de s'inspirer de modèles existants et de les adapter afin de concevoir une stratégie qui nous est propre », afin de relever le défi majeur qui est l'égalité numérique de la région océan Indien, poursuit la présidente de l'UCCIOI.
« Le numérique est un axe commun qui ne se limite pas seulement à une question d'équipement ou de matériel », réitère Gil Razafintsalama, président de l'Ecole supérieure des technologies de l'Information. « Car qui dit développement économique, dit développement de toute la population concernée », ajoute-t-il. L'amélioration de la productivité agricole, l'amélioration de la qualité et de l'accès au soin dans certaines zones enclavées peuvent être développées à travers le numérique.

Rado Andriamampandry

http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/indian-ocean-network-cap-sur-leconomie-numerique/

Câble à très haut débit: six opérateurs de la région se lancent

Par Arvin Mootoocurpen

29 JUN 2016



Le but de cet accord : briser les monopoles existants et ainsi faire chuter le prix de l'internet dans la région océan Indien. (Photo d'illustration/AFP)

Jean Claude de l'Estrac l'avait annoncé dans son discours lors de l'ouverture du Forum économique sur les TIC: BLUELINE, CANAL+ TELECOM, EMTEL, SRR, TELCO OI, TELMA et ZEOP ont conclu, le 29 juin à Antananarivo, un protocole d'accord de coopération pour l'installation d'un câble régional sous-marin à très haut débit au coût de 75 millions d'euros.

D'ici 2018, le câble METISS (*MElting poT Indianoceanic Submarine System)* reliera Maurice, La Réunion et Madagascar au continent africain pour se connecter aux autres câbles internationaux. Ce projet, porté par six grands opérateurs privés du secteur des télécommunications des pays membres de la COI et qui bénéficiera du soutien de l'Union européenne et de l'Agence française de développement, reste ouvert aux autres opérateurs et partenaires.

Particulièrement satisfait de cet accord, Jean Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI, «*encourage les États concernés à soutenir activement*

ce projet qui modifiera profondément le paysage numérique régional et permettra la démocratisation de l'accès au très haut débit au bénéfice des populations et des acteurs économiques».

Cet accord historique entre les opérateurs a pour but de briser les monopoles existants et ainsi faire chuter le prix de l'internet dans la région océan Indien.

http://www.lexpress.mu/article/284541/cable-tres-haut-debit-six-operateurs-region-lancent

INFOS974

Le nouveau câble très haut débit, Metiss, bientôt dans l'océan Indien



Un protocole d'accord de coopération a été signé hier dans la capitale malgache, Antananarivo, pour l'installation d'un câble régional sous-marin à très haut débit. *"C'est une grande avancée pour la connectivité numérique en Indianocéanie",* a annoncé Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de COI (Commission de l'océan Indien) lors de son discours inaugural du premier réseau d'internet de la zone (Indian Ocean Network).

Ce câble, baptisé Metiss, reliera à l'horizon 2018, Maurice, La Réunion et Madagascar au continent africain pour se connecter aux autres câbles internationaux.

Le coût de ce câble est estimé à 75 millions d'euros.

Ce projet - qui fédère de grands opérateurs privés du secteur des télécommunications des pays membres de la COI - bénéficiera du soutien de l'Union européenne et de l'agence française de développement (AFD). Il reste également ouvert aux autres opérateurs et partenaires.

Jean-Claude de l'Estrac *"encourage les États concernés à soutenir activement ce projet qui modifiera profondément le paysage numérique régional et permettra la démocratisation de l'accès au très haut débit au bénéfice des populations et des acteurs économiques".*

http://www.zinfos974.com/Le-nouveau-cable-tres-haut-debit-Metiss-bientot-dans-l-ocean-Indien_a102729.html

Energie Renouvelable

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

ÉNERGIES RENOUVELABLES : Le CEB accorde son aval au parc éolien de Roches-Noires

D'autres projets d'énergie verte en gestation

26 juin, 2016



Officiellement raccordée au réseau du CEB depuis le 15 mars 2016, Eole Plaine-des-Roches Ltd a obtenu l'aval de la station nationale cette semaine. Cela, après avoir satisfait tous les tests démontrant que la qualité de l'énergie injectée sur le réseau est conforme aux normes du CEB, notamment avec la production d'un courant stabilisé. Après ce premier succès, les promoteurs songent à d'autres projets du genre à Maurice, dont l'installation d'un second parc éolien dans la région de Roches-Noires, et un autre dans le sud-est du pays. Ils envisagent également les possibilités d'exploitation de panneaux photovoltaïques.

L'agrément officiel du CEB en poche, Cyril Oudin, CEO de la compagnie Eole Plaine-des-Roches, affiche le sourire. Après plusieurs mois, dit-il, « nous fonctionnons à la satisfaction du CEB. Il a fallu plusieurs procédures avant la validation de cette phase de 'commissioning'», explique-t-il. Outre les tests effectués par le constructeur des éoliennes, la firme espagnole GAMESA, pour s'assurer du bon fonctionnement des éoliennes, afin qu'elles sont conformes à l'utilisation, et qu'il n'existe aucun problème notamment avec les freins, les pâles ou le bruitage, et la contre-vérification par la compagnie mère Quadran France, d'autres vérifications ont été menées ces derniers mois par un ingénieur indépendant, le Bureau 3E, dans l'objectif de s'assurer de la qualité du courant fourni par les éoliennes sur le réseau du CEB. « Aujourd'hui, après quelques interrogations au départ, le CEB est totalement satisfait », dit Cyril Oudin, qui souligne que le vent à Roches-Noires permet un bon rendement. En réalité, si les pâles, tournant au gré du vent, font tourner le générateur placé, lui, en haut de chaque mât où se situe la nacelle, l'énergie électrique produite est conduite au transformateur, situé au bas du mât. Cette énergie est ensuite acheminée par câble au poste de livraison, qui cumule l'énergie produite par les 11 éoliennes, soit 22 kw, transformée via un alternateur et basculée sur le réseau du CEB, avant son acheminement vers la station du CEB à Amaury pour être utilisée par les abonnés du CEB. En moyenne, la capacité de la centrale éolienne est de 1,5 GW:h annuellement. Ce qui comprend la fourniture en électricité à quelque 12 000 foyers, représentant un débit de 1 % de la consommation sur le réseau national.

Pour les promoteurs d'Eole Plaine-des-Roches, les éoliennes ont de l'avenir à Maurice, pas seulement à Roches-Noires, mais dans diverses autres régions. Actuellement, forts du premier succès du parc de Roches-Noires, ils effectuent des études pour déterminer les sites aptes à accueillir les prochains parcs. Ils estiment que Maurice pourrait en contenir une dizaine. Ils préconisent également l'ulilisation de l'énergie photovoltaïque.

Cette semaine, le directeur général de Quadran France, Jérôme Billerey, était en visite à Maurice. L'occasion pour lui de prendre connaissance de l'avancée des études effectuées par Eole Plaine-des-Roches dans le cadre de leur projet futur.

http://www.lemauricien.com/article/energies-renouvelables-ceb-accorde-son-aval-au-parc-eolien-roches-noires